

# LE GRAND ECHO DE LAISNE

ORGANE D'INFORMATION

Fondateur: GUSTAVE BOURLET

61<sup>e</sup> HEBDOMADAIRE

## Le Budget de 1939

### De 6 milliards 1/2 en 1913 les dépenses publiques sont passées à 114 milliards en 1938

M. Marchandeaup, ministre des Finances, qui prépare le projet de budget de l'exercice 1939 qu'il se propose de transmettre à la commission des finances de la Chambre vers la mi-septembre, a déclaré que l'équilibre budgétaire serait rigoureusement assuré. Conformément aux décisions prises par le gouvernement aucune création, aucune transformation d'emplois ne figureront dans le projet de budget. D'autre part, les prévisions intéressantes les autres catégories de dépenses, qui font l'objet d'une révision très sévère, seront comprimées dans toute la mesure du possible.

M. Marchandeaup a en outre déclaré qu'il était décidé à procéder à une réforme de la fiscalité.

Cette révision, dit-il, permettra, avec plus d'équité, et compte tenu des possibilités contributives de la nation, de faire face aux charges exceptionnelles à la satisfaction desquelles est intimement liée la sécurité du pays.

Ces déclarations, conformes au programme de redressement financier du ministère Daladier, n'ont pas eu l'heur de plaire aux communistes. M. Jacques Duclos, dans *L'Humanité*, fait grief, non seulement au gouvernement actuel, mais encore aux précédents, de leur insuccès financier. « Ce qui est vrai, dit-il, c'est que les mesures adoptées depuis deux ans n'ont en rien résolu les problèmes financiers posés devant le pays ».

Nous ne contredirions pas le député communiste, mais pour des motifs diamétralement opposés aux siens.

Si l'on veut, par des faits et des chiffres précis se rendre compte de la situation financière actuelle, qu'on se reporte à la « Chronique financière » de M. Frédéric Jenny, dans *La Revue Politique et Parlementaire* du 10 août 1938.

Il résulte de la documentation, au dessus de toute contestation, apportée par M. Frédéric Jenny, qu'avant la guerre, les charges publiques, — y compris les dépenses des collectivités locales, — ne dépassaient pas environ 18 p. 100 du revenu national. Même pendant les crises économiques, le Trésor n'aurait jamais besoin de recourir à l'inflation et le monnaie n'était jamais dévaluée.

Voici, en regard des charges d'avant guerre, celles qui pèsent actuellement sur le pays.

Le budget ordinaire de l'Etat avait été fixé par le Parlement à près de 55 milliards.

Au début de mai, diverses dépenses, ayant un caractère permanent, y ont été rattachées, notamment le déficit de la Caisse des pensions créée en 1937 et qui a été supprimée. Ces dépenses ont grossi le budget général de plus de 2 milliards et demi.

Il faut y ajouter les dépenses

obligatoires de la Caisse d'amortissement, soit environ 4 milliards et demi.

Il existe en outre un budget extraordinaire qui fut fixé, lors du vote de la loi de finances de 1938, à 14 milliards environ. Le gouvernement ayant fait rentrer dans le budget général environ 4 milliards de crédits de paiement pour la défense nationale, le budget extraordinaire doit s'élever aujourd'hui à 17 ou 18 milliards environ dont 15 à 16 milliards de dépenses de réarmement.

Le plan des grands travaux prévus par le deuxième train de décrets-lois apporte, rien que pour l'Etat, une surcharge annuelle de l'ordre de 2 milliards.

Ajoutez-y 6 ou 7 milliards pour le déficit des chemins de fer de cette année et vous aurez un total pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'Etat seul, de 89 milliards.

Les budgets des départements et des communes s'y ajoutent. Ces dépenses des collectivités locales se montent en chiffres ronds à 25 milliards.

« Le poids total des charges publiques annuelles ressort ainsi à 114 MILLIARDS environ ».

Or, en 1913, les dépenses de l'Etat et des collectivités locales se limitaient à environ 6 milliards et demi. Ce chiffre est actuellement multiplié par 17 ou 18 alors que le prix de l'or en francs actuels ne représente que 11 fois et demi celui d'aujourd'hui.

Si l'on regarde le revenu national, on constate qu'à la veille de la guerre l'ensemble des revenus du pays était évalué à 36 milliards de francs d'alors. Les évaluations les plus optimistes chiffrent les revenus actuels à 250 milliards de francs actuels.

Le coefficient d'augmentation des revenus ne DÉPASSE DONC PAS SEPT.

Les dépenses publiques qui, autrefois, atteignaient 18 p. 100 du revenu national, en absorbent maintenant 45 p. 100.

Il a fallu, dans ces conditions, recourir à l'emprunt, puis, l'emprunt étant devenu insuffisant, à l'inflation.

Comment en sortir, sinon par une réduction massive des dépenses publiques, par des économies rigoureuses et, en outre, par une augmentation du revenu national ?

On ne saurait mettre en doute la bonne volonté et l'énergie de M. Marchandeaup, mais le problème n'est pas seulement d'ordre budgétaire.

Il est par dessus tout politique. Et c'est ce qu'il y a de plus grave. Car où trouvera-t-on un Parlement qui se résigne à faire les coupes sombres indispensables dans la législation générale de dépenses et de sous-production ?

Maurice VOLLAEYS.

## L'histoire du syndicalisme à Saint-Quentin

### de 1878 à nos jours

(suite) (1)

#### Inauguration de la Bourse du Travail

La Bourse du Travail fut inaugurée avec une certaine solennité; on fit coïncider cette cérémonie avec la fête du travail, avec le 1<sup>er</sup> mai.

A cette inauguration assistaient environ 2.500 personnes, ou délégués des chambres syndicales adhérentes à la Fédération des syndicats de Saint-Quentin, qui groupaient 4.757 adhérents ou membres du parti socialiste de notre ville et des environs.

Le Conseil municipal en entier était présent, ainsi que Poullain Albert, député des Ardennes; Deslambres, délégué de la Fédération des Bourses du Travail de France et de l'Union des syndicats de la Seine; Galantus, délégué de la Fédération nationale de la métallurgie; Corrompt, président de la Fédération des chauffeurs-conducteurs mécaniciens et automobilistes de France; Turot, Ringier, etc.

M. le Dr Caulier, en remettant la Bourse du Travail à la Fédération des chambres syndicales faisait l'histoire des difficultés qu'avait rencontrées celle-ci avec les précédents municipalités et regrettaient que la situation financière laissée par les dévanciers ne lui permette pas de faire mieux; il aurait voulu donner à la Fédération un immeuble spécial plus vaste que le rez-de-chaussée du Palais de Fenaguer.

Puis il définissait les buts que les syndicats pouvaient tirer d'une Bourse du Travail: « Vous le savez depuis longtemps, leur dit-il, les forces sociales sont organisées. Le crédit à ses marchés dans le monde entier le commerce, ses bourses, ses chambres, ses tribunaux. Ce n'est que depuis que quelques années, que le travail, source prédominante de toutes les richesses, a conquis sous la forme syndicale une certaine existence et d'organisation légale. Eh bien, cette organisation, il faut vous efforcer de la rendre aussi parfaite que possible, en provoquant dans toutes les professions la création d'unions syndicales ».

Et il terminait son discours par ces mots: « Citoyens, c'est plein d'espoir dans l'avenir du prolétariat saint-quentinois que, au nom de la ville de Saint-Quentin, je vous remetts cette Bourse du Travail, avec les souhaits que elle sera entre vos mains un instrument d'émancipation, qui, en assurant le triomphe de vos légitimes revendications, contribuera pour sa part, par les relations que vous serez amenés à nouer avec les travailleurs des autres pays, à l'avènement de la justice et de la paix sociales ».

Baillet, secrétaire de la Fédération, prenait possession de la Bourse du Travail au nom des chambres syndicales et déclara qu'il espérait qu'on ne s'y occuperait que de questions économiques « car, dit-il, si la majeure partie de nous la même foi en l'avenir, les moyens pour y arriver, pourraient être une cause de division »; puis, il ajouta: « J'affirme ici, qu'à la Bourse du Travail, on ne s'occupe que de questions économiques, règlements d'ateliers, tarifs, heures de travail, salaires, etc... ».

Répondant à ceux qui disaient que les syndicats sont des boîtes à grèves il disait: « Mais si nous sommes décidés en présence de la coalition capitaliste, à défendre nos salaires, le pain de nos enfants, la dignité du foyer, il faut, que nos patrons sachant que nous sommes prêts à discuter avec eux, de façon à prévenir tout conflit, tout arrêt brusque du travail, tout grève qui, nous le savons que trop, est une source de douleurs pour les nôtres. Nous ne déclarons pas la guerre. Nous disons simplement: discutons » et Baillet terminait par l'appel lancé par le Dr Caulier dans « Le Combat » du 28 octobre 1899.

A cette inauguration prenaient également la parole Deslambres, Galantus, Poullain, Turot et Ringier.

Quelques jours avant cette cérémonie, le 18 avril 1901, Nicolas, du syndicat des chemins de fer, avait été secrétaire de la Bourse du Travail par 14 voix sur 21 votants et le 5 juin suivant, Oscar Eugène Boulanger était élu à l'unanimité trésorier. Signalons qu'à cette époque la cotisation mensuelle était de 0 fr. 25.

Enfin le 16 août 1901, le Conseil municipal vota à la suite du rapport lu par Hennequez une subvention annuelle de 6.600 francs de la Bourse du Travail pour frais de secrétaire, concierge, chauffage, éclairage, bureau de placement, bibliothèque, bulletin officiel, etc...

#### De 1901 à 1914

En 1903 existait à St-Quentin une grève générale des tisseurs qui demandait l'unification des tarifs dans leur profession; ils obtenaient satisfaction après six semaines de lutte; les autres professions de la ville suivirent cet exemple et elles se mettaient en grève pour réclamer une révision de leurs salaires; elles aussi devaient obtenir satisfaction.

Une autre grève, beaucoup plus sérieuse, éclatait en 1911; le marché et certains magasins étaient saqués et plusieurs régiments étaient envoyés dans notre ville qui était maintenue en état de siège pendant un certain temps.

Signalons également que c'est en 1911 (17-19 avril) que se tenait à St-Quentin le fameux congrès national du parti S.F.I.O. qui avait réuni son unité six ans auparavant.

A ce congrès assistaient Jean Jaurès, Jules Guesdès et même Benito Mussolini comme délégué italien. A ce congrès étaient votés plusieurs motions importantes: sur la politique de laïcité, la reprise des chemins de fer, les élections municipales, le programme municipal, la représentation proportionnelle, la question agricole et l'arbitrage.

A la veille de la guerre de 1914, la Bourse avait perdu quelques effectifs, puisque ses 23 syndicats ne groupaient que 2.557 membres se répartissant comme suit: Typos, 24; tisseurs, 950; employés, 60; mouleurs, 110; tullistes, 60; mécaniciens, 30; guipuriers, 144; chauffeurs de fer, 42; chaudiéristes, 100; employés d'acier, 45; apprentis, 50; pareurs, 28; broyeurs à façon, 35; piqueurs de cartons, 18; brasseurs, 40; P.T.T., 75; broyeurs fil continu, 30; tisseurs de Bohain, 300; mouleurs de Guise, 50; bâtiment, 250; travail, leurs municipaux, 26; broyeurs à bras, 75; couvreurs, 20.

L. Ch. DELPUECH.

(A suivre.)

(1) Voir Le Grand Echo du 13 août 1938.

## La Route Rouge

### Collision entre un tracteur et une auto

Dans la matinée de dimanche à la hauteur du Cornet d'Or sur la route de La Fère, une automobile conduite par Mme Baqueinois qu'accompagnait son mari M. Victor Baqueinois, maître de Villers-Outréaux (Nord) est entré en collision avec un tracteur agricole appartenant à M. Nattens agriculteur à Neuville-Saint-Pierre, alors qu'il prenait son virage pour entrer dans les terres.

Le choc fut des plus violents. Projeté par la portière M. Baqueinois fut blessé assez grièvement à la tête et a dû être conduit à l'Hôtel-Dieu; son épouse n'eut que quelques contusions.

Les véhicules ont subi des dégâts importants. Les roues du tracteur ont été arrachées et séparées de l'arrière train.

M. Tardieu, huissier, a dressé constat des dégâts. La gendarmerie a ouvert une enquête pour connaître les responsabilités.

## Grave accident d'auto

### Un boucher de Folembray mortellement blessé

Dans l'après-midi du 15 août une voiture automobile pilotée par M. Mitelette, boucher à Folembray, qu'accompagnait quatre membres de sa famille, est entrée en collision avec un lourd camion sur la route près de Esquilly-sous-Coucy.

Dans le choc, des plus violents M. Mitelette a été mortellement atteint.

## Les excédents de blé de Hongrie

L'abondance de la récolte de blé crée un problème délicat en Hongrie.

On évalue la récolte à 28 millions de quintaux et l'excédent se chiffrait à 11 millions de quintaux. On peut admettre que 5.000.000 de quintaux sont déjà placés dans le pays ou à l'étranger. La question est de savoir ce que le gouvernement fera des 5.000.000 quintaux encore inventés.

Les prix mondiaux sont actuellement inférieurs aux prix hongrois. Le gouvernement, dans le cas d'une exportation de blé vers la Hollande ou l'Angleterre, aurait à verser une prime d'exportation d'environ 280 millions de francs français aux agriculteurs hongrois.

Des négociations sont engagées entre la Hongrie et l'Italie, en vue d'une augmentation du contingent de blé hongrois destiné à l'Italie, des négociations n'ont pas abouti encore, l'Italie ne voulant pas payer les nombreux contingents en devises transférables, les négociateurs hongrois ne voulant pas, de leur côté, accepter de lire italiennes en échange du blé.

## Incendie d'un hangar rempli de blé

Le feu s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche dans la ferme de M. Boulanger Jean cultivateur à Levergies. Les pompiers de Saint-Quentin parvinrent à circonscire le sinistre. Seul un hangar contenant une récolte de blé a été la proie des flammes. Les dégâts, importants, sont couverts par l'assurance.

Les cultivateurs s'empresèrent d'amener les tonnes d'eau pour permettre d'atteindre la moto-pompe à l'abreuvoir communal.

## Visitant le souterrain de Riqueval

### un touriste tombe dans un trou et se blesse gravement



Napoleon I<sup>er</sup> visitant l'emplacement du canal de St-Quentin dont il décide la création

A l'occasion des fêtes de l'Assomption, M. Charles Céliarier, 50 ans, demeurant au Vésinet, 15 bis route de Montesson, était venu passer ces deux jours avec sa famille chez des amis, M. et Mme Billa, demeurant 132, boulevard Richelieu.

Dimanche, après le déjeuner, ils décidèrent d'aller visiter le monument des Anglais de Belloucourt. MM. et Mines Céliarier et Billa et leurs enfants, en tout neuf personnes, montèrent dans deux autos et partirent en direction de Belloucourt.

Arrivés à Riqueval, voyant l'invitation faite aux touristes de s'arrêter pour visiter le souterrain dans lequel passe le canal de St-Quentin, ils descendirent de leurs autos et se dirigèrent vers l'entrée du tunnel. A droite, sur la berge, une ouverture s'offre; il y a 27 marches à gravir et rien n'indique qu'il y a le moindre danger. Nos touristes, à l'aveugle, gravissent ces marches et arrivent à un couloir obscur qui traverse le dessus de la voûte du canal.

On doit sans doute pouvoir aller sur l'autre berge; M. Céliarier s'élança en tête et pour éclairer sa marche et celle de ses compagnons il alluma son briquet.

Tout à coup on voit disparaître la flamme et on entend crier M. Céliarier qui disait: « N'avancez pas il y a un trou, je suis blessé ».

En effet il venait de faire un chute de 6 à 7 mètres dans une espèce de

## Inauguration du Musée d'art moderne

### Vendredi à 16 heures, M. Feuillet, maire, a présidé à l'inauguration du musée d'art moderne et de la collection Passat au Palais de Fenaguer.

Assistait à cette cérémonie: MM. Plancaessagne, sous-préfet, Petithomme, adjoint aux Beaux-Arts; Léon Delvigne, conservateur du Musée, Petit, Lelou, Journal, Dolé, Colliery, membres de la Société Académique et de la commission de l'école de dessin Quentin de La Tour.

M. le Dr Feuillet tint à dire, en quelques mots, pourquoi le village avait voulu créer en dehors du Musée Antoine Lécuyer consacré aux dix-septième et dix-huitième siècles un Musée d'art moderne groupant des peintres et des artistes contemporains, appartenant à toutes les écoles, depuis le classique jusqu'au cubisme, en passant par l'impressionnisme et le réalisme.

Nous ne ferons pas la critique des toiles et dessins accrochés à la cimaise; nous nous contenterons de suivre le cicerone, M. Léon Delvigne, conservateur, et de ne noter que ceux qui nous ont le plus frappé, car il faut reconnaître que toutes les toiles sont dignes d'intérêt et que le choix en a été fait d'un façon très judicieuse par la commission chargée des achats et de la présentation du Musée.

A noter donc un passage: Une maternité de Despeyrols; « L'atelier » une belle préparation de Simon; Mme B.-B. délicatement peinte par M. Colson; « Le goûter de Gramont »; « Venus et Amour » par le peintre des « Pêcheurs », « Pêcheuse de crevettes » par le peintre des travailleurs et des miséreux, Adler; deux jolis paysages de Grosjean; plusieurs dessins du peintre bordelais Jous, dont son chef-d'œuvre « La Clarinette »; « En forêt » du puissant Courbet; un paysage d'Harpignies; deux nus, deux femmes vues de dos, très joliment traités par Lemaitre, un peintre grand prix de Rome, un peu trop dédaigné; — nous ne savons pourquoi, — par nos artistes locaux; « Une musette » d'Aubry, d'une belle symphonie blanche; « La dévotion » d'Henri Martin, peinture en pointillé; le tryptique « La pensée aux abords » idéalement traité par Despeyrols; « Réverie » une vignette d'Edgard Maxence, « Sous le clocher » toile fortement traitée par Sabatte. A citer encore un paysage de Guillemet; « Femme à la toilette » de Buaud; une jolie lignieuse de Auguste Leroux, etc., etc.

Chez les « Fauves », une trentaine de toiles attirent l'attention et dérivent à première vue le visiteur. Mais on aperçoit bien vite que ces peintres ont de quoi se vanter; ils dessinent et connaissent à fond les secrets de la palette. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier la « parlie de rugby » d'André Lhotte ou « La Normande » de Grotteire; à ne pas négliger deux nus, l'un de Despagnat, l'autre de Gerné et les toiles signées Othon Friesz et Jean Sivel.

Nos concitoyens ont ainsi vu, coin dans ce musée, et parmi les plus belles œuvres exposées, la main de cette toile du maître Girodon « L'Abbaye de Vauxelles »; deux paysages de Gabriel Venet « Le Champ du sel » et « La Vieille Cabane »; « L'Aveugle » de Midy, deux pastels, deux nus de Grotteire; la main de Ce Musée est encore pauvre en sculpture; toutefois citons trois Jeannot, dont un torse de femme et un « Eros » et le Tubaicain d'Esmond Diosi, qui par un excès de paradiabolisme, a fait de son œuvre, en notre époque a été relégué au deuxième étage et placé sous un mauvais éclairage.

Ce Musée, comme on peut s'en rendre compte, est des plus intéressants à visiter, surtout par nos élèves de l'école de dessin Quentin de La Tour. Ils sont appelés à dresser les maquettes de ces beaux tapis, aux riches couleurs, les dessins de ces fines broderies, qui forment le charme de notre région; ils doivent donc suivre l'évolution des arts, dans toutes leurs nouveautés et leur hardiesse.

Dans ce Musée, ils y trouveront de jolis morceaux d'études qui ne pourront que parfaire leurs connaissances artistiques en leur donnant une note d'art nouvelle. C. D.

## Les Régions Libérées et le produit des loteries

La commission départementale du Nord, réunie en séance extraordinaire à la préfecture de Lille, s'est occupée des conditions de répartition de la subvention de trente millions alloués sur le produit de la Loterie Nationale, en compensation de la suppression de la dernière tranche de la Loterie des Régions Libérées.

Conformément au décret du 30 juillet, cette subvention sera divisée en deux parts: la première de vingt millions, sera répartie entre les quatorze départements libérés et recouvrés proportionnellement au nombre de chômeurs et de l'importance des dommages de guerre subis dans chaque département.

La seconde part sera affectée à l'Exposition du progrès social.

## Artisanat

Le comité d'Entente et d'Action artisanale du Vermandois a tenu sa réunion constitutive définitive le samedi 13 août 1938, à 16 heures, à Bohain.

Le délégué départemental du C.E.A.A. de France, Gabriel Courbrou, ouvrit la séance par un exposé très détaillé du mouvement corporatif du C.E.A.A. depuis son origine jusqu'à ce jour, qui fut suivi avec un vif intérêt. Les statuts furent ensuite adoptés à l'unanimité.

Et l'on procéda à l'élection du bureau par acclamations et à l'unanimité furent élus: Président, Gabriel Courbrou, maître tapissier à St-Quentin; premier vice-président, René Brulé Hencelle, maître peindre à Cugny; deuxième vice-président, Ferdinand Ricci, maître brodeur à Montbrehan; secrétaire gén., E. Huguet, maître brodeur à Bohain; trésorier, René Letang, maître plâtrier à St-Quentin; premier assesseur, Léon Vallet, maître peintre à Beaufeuver; second assesseur, Fidèle Noblecourt, brodeur à Beaufeuver; délégué à la propagande, Aurélien Langlet, brodeur à Beaufeuver.

Le président, M. Courbrou, remercia ensuite l'assistance de la nouvelle marque de confiance qu'elle venait de lui témoigner et c'est dans une atmosphère de réelle sympathie et de promesses pour les artisans du Vermandois que la séance fut levée à 18 heures.

P.S. — Pour tous renseignements concernant « l'Artisanat », prière s'adresser au président: Gabriel Courbrou, 12, rue Fontaine Coupé, Tél. 30-10, à St-Quentin, siège de l'Association.

## Médaille de l'Education Physique

MEDAILLE D'ARGENT  
MM.  
Lefevre Gaston, à St-Quentin,  
Murat Paul, à Laon,  
Nisole Eugène, à Serain,  
Nienfant Marcel, à St-Quentin,  
Brielle Fernand, à Serain,  
Delplanq Paul, à Montescourt-Lizerolles.  
Médaille de Bronze  
Bugin Henri-Marcel, à St-Quentin.  
Doise Marcel, à St-Quentin.  
Flamant Jean-Emile, à St-Quentin,  
Lussez Léon-Emile, à St-Quentin,  
Minot André-René, à St-Quentin,  
Nicolas Marcel-Roger, à St-Quentin.  
Vitasse Gaston-Ernest, à St-Quentin.  
Clairt Rodolphe, à St-Quentin,  
Combarthe Sylvain, à Montescourt-Lizerolles.  
Dimanche François, à Chauny,  
Duffot Jacob, à St-Quentin,  
Longue Jules, à Laon.  
Mourant Marcel, gendarme, à Wassignay.  
Paven Alphonse, à Holnon.  
Raïnnet Etienne, à St-Quentin,  
Richef Calixte, à Prémont.  
Nos félicitations.

## La participation Française à l'Exposition Internationale de Liège

Lundi dernier, en présence de M. Gazel, chargé d'affaires de France et de très nombreuses personnalités belges et françaises, M. Charles Crescent, commissaire général du gouvernement français et son adjoint M. Fernand Sarrien, consul général de France à Liège, ont procédé à la pose de la première pierre des trois palais qui représenteront la France à l'exposition internationale de l'eau qui se tiendra à Liège en 1939.

Ces trois palais sont destinés à la France métropolitaine, à la France coloniale et à la Ville de Paris. A cette occasion, M. Gazel a déclaré: « Nulle part, la France n'est l'objet de manifestations aussi affectueuses qu'à Liège. Cela, messieurs, nous y sommes sensibles, et, croyez-moi, cette affection, nous vous la rendons bien. C'est dans les heures d'épreuves que l'on connaît ses vrais amis. Vous Liégeois, vous avez fait confiance à la France. Vous n'avez pas vu je ne sais qui de compromettant dans notre amitié. Vous vous êtes souvenus. Nous nous souviendrons ».

## M. Pierre Beaugez fait un sauvetage à Berck

Notre concitoyen, M. Pierre Beaugez, qui est, comme chacun le sait, un mutilé de guerre, vient d'accomplir un acte de sauvetage à la liste de ceux déjà opérés par lui.

Un employé de la gare d'Amiens, âgé de 52 ans, surpris par la marée montante à Berck-Plage, était en train de se noyer lorsque M. P. Beaugez se portait à son secours et le ramenait sur le sable où l'on put le rappeler à la vie.

Nous sommes heureux de féliciter M. Pierre Beaugez de ce nouvel acte de courage.

## Les Voyages du Grand Echo

### Voyage à Lisieux

par Beauvais, Rouen, Deauville  
Dimanche 21 et lundi 22 août  
Prix du voyage : 110 fr.

### Saint-Quentin-Verdun

par les forts  
Dimanche 21 août  
Prix du voyage : 85 fr.

### Excursion au Mont St-Michel

Jeu 25, vend. 26, samedi 27 août  
par Rouen, Honfleur, Lisieux  
Prix du voyage : 160 fr.

Renseign. et inscript. chez Fouquet (Dép. assuré pr 10 voyageurs minimum).

## Trésorier-Payeur Général

M. Fournier Jean Marie Jules François, trésorier-payeur général de l'Indre (4<sup>e</sup> catégorie), a été nommé trésorier payeur général du département de l'Aisne (2<sup>e</sup> catégorie) en remplacement de M. Marquis, nommé trésorier payeur général du département du Loiret (2<sup>e</sup> catégorie). Nos souhaits de bienvenue à M. Fournier.

## Chaussures

Par arrêté préfectoral du 19 Mars 1938 les magasins de chaussures de Saint-Quentin seront fermés tous les DIMANCHES